

Annexe 1 à la note commune n° 27 /2005

Le tarif du droit fixe d'enregistrement prévu par l'article 23 du code des droits d'enregistrement et de timbre

NATURE DES ACTES ET DES MUTATIONS	MONTANT DES DROITS EN DINARS
Biens meubles et immeubles	
1) Les adjudications à la folle enchère, lorsque le prix n'est pas supérieur à celui de la précédente adjudication qui a supporté le droit	15par page
2) Les déclarations ou élections de command, par suite d'adjudication ou contrat de vente de biens immeubles, lorsque la faculté d'élire un command a été réservée dans l'acte d'adjudication ou le contrat de vente, et que la déclaration est faite par acte public et notifiée à la Recette des Finances compétente dans les 24 heures de l'adjudication ou du contrat de vente;	15par page
3) Les actes de constitution de mougharsa ;	15par page
4) Les actes de partage de biens donnés à mougharsa entre le propriétaire du sol et le mougharsiste lorsqu'il est justifié d'un acte de constitution de mougharsa enregistré depuis deux ans au moins;	15par page
7) Les cessions du droit d'usage des points d'eau ;	15par page
8) Les procès-verbaux, significations, jugements, contrats et autres actes faits à l'occasion d'un remembrement de la propriété, réalisé dans le cadre d'une rectification du tracé des voies des lotissements existants pour le mettre en concordance avec celui du plan d'aménagement de la commune, à condition que la rectification soit faite à l'initiative de l'administration communale concernée et lorsque les lots échangés à l'intérieur d'un même lotissement sont d'égale valeur ;	15par page

NATURE DES ACTES ET DES MUTATIONS	MONTANT DES DROITS EN DINARS
9) Les actes et écrits relatifs au remembrement de la propriété rurale réalisé dans le cadre de la réforme des structures agraires ;	15par page
10) Les contrats d'échange de propriétés foncières agricoles conclus dans le cadre du remembrement à l'amiable, sous réserve que la nouvelle parcelle ainsi constituée ne subisse aucune extraction ou lotissement ou changement d'affectation pendant les neuf années qui suivent la date du contrat ;.....	15par page
11) Les contrats d'acquisition ou de location de terrains agricoles pour une durée égale à neuf ans ou plus lorsque les opérations envisagées ont pour but l'agrandissement des exploitations agricoles non viables en vue de leur assurer une unité économique à condition que l'exploitation soit assurée par l'acquéreur ou le locataire pendant les neuf années qui suivent la date du contrat ;.....	15par page
12) Les contrats de moussakate ;.....	15par page
12bis) les contrats de vente d'immeubles conclus entre les établissements financiers de leasing et le preneur dans le cadre d'opérations de leasing soit que la vente est faite au cours de la durée de location ou à son terme.....	15par page
12 ter) Les contrats portant première mutation à titre onéreux de lots ou de bâtiments aménagés pour l'exercice d'activités économiques bénéficiant des dispositions du code d'incitation aux investissements et réalisés dans le cadre de l'aménagement de zones industrielles ou touristiques ou de zones pour l'exercice d'une activité artisanale ou professionnelle conformément aux plans d'aménagement urbain à condition qu'ils n'aient pas fait l'objet d'une exploitation antérieure	15par page
Les concessions et marchés	
13) Les concessions et marchés.....	15par page

NATURE DES ACTES ET DES MUTATIONS	MONTANT DES DROITS EN DINARS
<p>Legs et Donations</p> <p>16) Les testaments et tous autres actes de libéralité qui ne contiennent que des dispositions soumises à l'événement du décès</p> <p>17) Les dons faits à des œuvres ou organismes d'intérêts général, à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social ou culturel dont la liste sera fixée par décret;</p> <p>18) Les dons faits à l'Etat, aux collectivités publiques locales, aux établissements publics à caractère administratif et aux établissements publics hospitaliers ;.....</p> <p>18bis) Les donations d'immeubles réalisées dans le cadre de l'adhésion au régime de communauté de biens entre époux et réservés à l'utilisation de la famille ou à son intérêt au sens de la législation relative au régime de communauté de biens entre époux et ce que les immeubles soient acquis avant ou après le mariage.....</p>	<p>15par page</p> <p>15par page</p> <p>15par page</p> <p>15par page</p>
<p>Sociétés et groupements d'intérêt économique</p> <p>19) Les actes de constitution de sociétés ou de groupements d'intérêt économique, de prorogation de leur durée, d'augmentation et de réduction de capital qui ne comportent pas obligation, libération ou transmission de biens meubles ou immeubles entre les associés, membres ou autres personnes .</p> <p>20) Les actes de transformation et de dissolution des sociétés et des groupements d'intérêt économique qui ne portent pas d'obligation ou de transmission de biens meubles ou immeubles entre les associés, membres ou autres personnes</p> <p>21) La prise en charge du passif grevant les apports dans le cadre des opérations de fusion ou de scission totale de sociétés conformément aux dispositions du paragraphe V du présent article.</p>	<p>100 par acte</p> <p>100 par acte</p> <p>100 par acte</p>

NATURE DES ACTES ET DES MUTATIONS	MONTANT DES DROITS EN DINARS
21bis) La prise en charge du passif grevant les apports des personnes physiques d'entreprises individuelles au capital des personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions du paragraphe VI du présent article.	100 par acte
Divers Actes	
22) Les actes et écrits obligatoirement soumis à la formalité de l'enregistrement et pour lesquels aucun tarif n'est prévu par aucun article du présent code	100 par acte
23) Actes non obligatoirement soumis à la formalité de l'enregistrement et qui sont présentés volontairement à cette formalité	15 par page
24) La résiliation pure et simple des actes à la condition qu'elle intervienne dans les trois jours qui suivent la date des actes résiliés et qu'elle soit présentée à la formalité de l'enregistrement dans la même période ;	15 par page
25) Les cautionnements de sommes et de valeurs	15 par page
26) Les actes de procédures y compris les exploits d'ajournement et les actes d'exécution accomplis en vertu de décisions judiciaires et les significations des décisions judiciaires.....	1 par page
27) Les baux de biens immeubles destinés à l'habitation et leur tacite reconduction ainsi que les sous-locations, subrogations, cessions et rétrocessions des baux de biens immeubles.....	5 par page
27 bis) Les contrats de location de terrains agricoles lorsque le montant annuel du loyer ne dépasse pas 1500	1 par page

NATURE DES ACTES ET DES MUTATIONS	MONTANT DES DROITS EN DINARS
28) Les actes de mutation à l'amiable suite à des opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique pour lesquelles les droits de mutation ont été perçus.....	15 par page
29) Les contrats de prêts accordés aux agriculteurs et aux pêcheurs lorsque leur montant ne dépasse pas le montant des micro-crédits accordés par les associations.	1 par page